

Bruxelles, le 11 janvier 2016 (OR. en)

5072/16

#### **CO EUR-PREP 1**

#### NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Conseil européen (18 et 19 février 2016)
	- Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et le président de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion précitée.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

0

0 0

5072/16 DPG

## I. ROYAUME-UNI

À la suite de l'échange de vues politique auquel il a procédé lors de sa réunion de décembre 2015 au sujet des projets du Royaume-Uni concernant un référendum sur son appartenance à l'UE, le Conseil européen devrait convenir de solutions mutuellement satisfaisantes dans chacun des quatre domaines.

## II. MIGRATIONS

Le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions qu'il a prises pour faire face à la crise des migrants et des réfugiés.

# III. AUTRES POINTS

Le Conseil européen sera invité à approuver la recommandation pour la zone euro.

5072/16 2

DPG FR